

# Ressources humaines en santé (RHS)

## Programmes de recrutement et de rétention

Santé Ontario | Effectif de la santé  
Stratégie et mise en œuvre

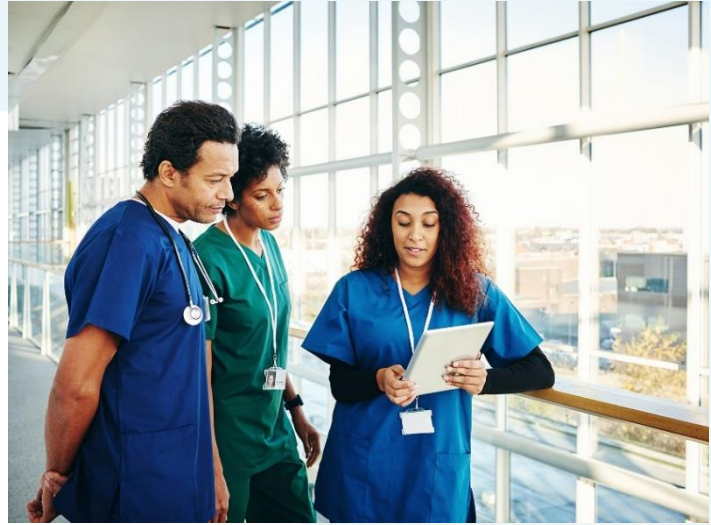
Décembre 2024

# Table des matières

Comment utiliser ce guide .....	1
Programmes de la main-d'œuvre infirmière .....	2
<i>Programme d'engagement communautaire pour les infirmières/infirmiers</i> .....	2
<i>Programme de mentorat clinique</i> .....	3
<i>Programme élargi d'externat</i> .....	3
<i>Partenariat d'expérience pratique supervisée</i> .....	3
<i>Remboursement temporaire des frais pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger et inactifs</i> .....	4
Programmes d'effectif pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) .....	5
<i>Programme d'incitation PSSP</i> .....	5
Soutien aux médecins pour les petites communautés rurales et du nord de l'Ontario .....	6
<i>Practice Ready Ontario</i> .....	6
<i>Programme de suppléance des services d'urgence</i> .....	7
<i>Programme de suppléance pour les spécialistes du Nord</i> .....	7
<i>Programme de suppléance pour les médecins de famille en milieu rural</i> .....	7
Programmes de recrutement et de rétention : En un coup d'œil .....	8

# Comment utiliser ce guide

Santé Ontario administre et soutient une gamme de **programmes de recrutement et de rétention des ressources humaines en santé (RHS)** financés par les ministères de la Santé et des Soins de longue durée. Ces initiatives répondent aux tendances du système de santé, élargissent la main-d'œuvre de la santé provinciale et maximisent sa distribution équitable à travers les secteurs et les communautés les plus nécessiteuses.



Le but de ce guide est de fournir des informations à jour sur ces programmes aux employeurs du secteur de la santé, aux planificateurs régionaux et provinciaux du système de santé, ainsi qu'aux professionnels de la santé qui **débutent leur pratique, reprennent leur pratique** ou **cherchent à pratiquer après une formation à l'étranger**.

Le Guide est divisé en sections suivantes :

- **Programmes de la main-d'œuvre infirmière** | Page 2
- **Programmes de formation pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP)** | Page 5
- **Soutien aux médecins pour les petites communautés rurales et du nord de l'Ontario** | page 6

Les descriptions de programme sont organisées comme suit :



## [Nom du programme]

[Les secteurs cibles] (par exemple, **hôpital** | **soins de longue durée** | **soins à domicile et communautaires**)

<b>Description</b>	Un aperçu de l'initiative, y compris <b>son objectif</b> et les <b>fonds disponibles</b> .
<b>Admissibilité</b>	Critères d'admissibilité au programme pour <b>les professionnels de la santé et les employeurs</b> .
<b>Des questions?</b>	Un <b>lien vers un site web</b> et/ou une <b>adresse courriel</b> à travers laquelle plus de renseignements sont disponibles.

Ce guide sera mis à jour régulièrement pour refléter les plus récents **renseignements du programme** et la **disponibilité**.

# Programmes de formation en soins infirmiers

Santé Ontario soutient la mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à accroître l'effectif infirmier provincial, à maximiser sa répartition équitable dans les communautés et les secteurs, et à créer des voies pour que les infirmières formées à l'étranger obtiennent une licence pour pratiquer en Ontario.



## Programme d'engagement communautaire pour les infirmières/infirmiers

Hôpital | Soins de longue durée | Soins à domicile et communautaires | Soins primaires | Santé mentale et toxicomanie

<b>Description</b>	<p>Offre une subvention de <b>25 000 \$</b> aux infirmières admissibles qui s'engagent à pratiquer pendant deux ans auprès d'employeurs en grand besoin.</p> <p>Des subventions supplémentaires de <b>10 000 \$</b> sont disponibles pour les infirmières qui déménagent dans le Nord de l'Ontario à plus de 100 km et/ou qui s'engagent auprès d'un employeur du Nord de l'Ontario.</p> <p>Les employeurs ont droit à <b>1 500 \$</b> de financement pour la formation des infirmières déjà en poste.</p>
<b>Admissibilité</b>	<p><b>Les infirmières doivent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'engager à travailler à temps plein pendant deux ans pour un employeur admissible.</li><li>• Avoir une autorisation en règle auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.</li><li>• Pendant six mois précédant l'embauche, n'avoir pas travaillé en tant qu'infirmière en Ontario.</li></ul> <p><b>Les employeurs doivent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir des services infirmiers financés par des fonds publics.</li><li>• Offrir un poste à temps plein ou des heures à temps plein à une infirmière admissible.</li><li>• Terminer le processus de demande de programme, qui comprend des attestations que des pratiques d'embauche appropriées ont été suivies.</li></ul>
<b>Des questions?</b>	<b>Site web :</b> <a href="http://www.healthforceontario.ca/peci">www.healthforceontario.ca/peci</a> <b>Courriel :</b> <a href="mailto:info-hfo@ontariohealth.ca">info-hfo@ontariohealth.ca</a>



## Programme de mentorat clinique

Hôpital

<b>Description</b>	<p>Offre une occasion aux infirmières de première ligne expérimentées de mentorat pour les <b>infirmières nouvellement diplômées, formées à l'étranger</b> ou autres infirmières stagiaires nécessitant un soutien clinique et un encadrement dans des organisations de soins actifs.</p> <p>Le financement de <b>130 000 \$ par année (66,67 \$ par heure) par équivalent temps plein (ETP)</b> est fourni aux hôpitaux participants pour le mentorat clinique et l'encadrement.</p>
<b>Admissibilité</b>	<p><b>Les infirmières mentores doivent avoir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une autorisation valide de catégorie générale auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.</li><li>• Une expérience en soins de première ligne dans un milieu hospitalier et compétences pour former et encadrer les infirmières nouvellement diplômées.</li></ul> <p><b>Les employeurs doivent être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout hôpital financé par des fonds publics en Ontario.</li></ul>
<b>Des questions?</b>	<p>Courriel : <a href="mailto:clinicalscholar@ontario.ca">clinicalscholar@ontario.ca</a></p>



## Programme élargi d'externat

Hôpital

<b>Description</b>	<p>Le programme élargi d'externat soulage les pressions sur le personnel dans les hôpitaux de l'Ontario en offrant aux apprenants cliniques la possibilité de travailler en tant que fournisseurs de soins non réglementés sous la supervision de professionnels de la santé réglementés.</p> <p>Chaque hôpital participant peut réclamer <b>20,60 \$ par heure</b>, y compris les avantages sociaux, pour les dépenses de salaire et de rémunération des stagiaires.</p>
<b>Admissibilité</b>	<p><b>Les apprenants cliniques sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ceux et celles qui sont inscrits dans des programmes de soins infirmiers, d'inhalothérapie, de médecine, de physiothérapie, d'ergothérapie et de paramédical, ou les récents diplômés en médecine du Canada en attente du début de leur résidence.</li></ul> <p><b>Les employeurs admissibles sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les hôpitaux de l'Ontario ayant reçu l'approbation pour des lits de soins critiques de la phase 3.</li><li>• Les hôpitaux de l'Ontario qui ont été informés de leur admissibilité au programme de stagiaires amélioré par le ministère de la Santé.</li></ul>
<b>Des questions?</b>	<p>Courriel : <a href="mailto:practiceontario@ontariohealth.ca">practiceontario@ontariohealth.ca</a></p>



## Partenariat d'expérience pratique supervisée

Hôpital | Soins de longue durée | Soins à domicile et communautaires

<b>Description</b>	Offert en collaboration avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO), le Partenariat d'expérience de pratique supervisée offre aux infirmières et infirmiers formés à l'étranger <b>140 heures</b> d'expérience de pratique supervisée, leur permettant de poursuivre l'obtention de leur permis en Ontario.
<b>Admissibilité</b>	<b>Les infirmières et infirmiers formés à l'étranger sont admissibles si...</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ils ont satisfait à toutes les exigences d'inscription de l'OIIO, <i>sauf</i> pour : preuve de pratique <i>ou</i> preuve de pratique et maîtrise de la langue.</li></ul> <b>Les employeurs sont admissibles si...</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ils sont basés en Ontario et ont été approuvés pour participer par l'OIIO.</li></ul>
<b>Des questions?</b>	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:practiceontario@ontariohealth.ca">practiceontario@ontariohealth.ca</a> <b>Site web :</b> <a href="https://cno.org/inscrivez-vous-aupres-de-lordre/criteres-dadmissibilite/preuve-dexercice/programme-de-partenariat-en-matiere-dexperience-dexercice-infirmier-sous-sp?l=fr-ca">https://cno.org/inscrivez-vous-aupres-de-lordre/criteres-dadmissibilite/preuve-dexercice/programme-de-partenariat-en-matiere-dexperience-dexercice-infirmier-sous-sp?l=fr-ca</a>



## Remboursement temporaire des frais pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger et inactifs

Hôpital | Soins de longue durée | Soins à domicile et communautaires | Soins primaires | Santé mentale et toxicomanie

<b>Description</b>	Les infirmières qui font une demande d'inscription à l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario peuvent être remboursées pour les <b>frais liés aux examens</b> , à l'inscription et aux <b>vérifications des antécédents</b> si elles sont : <ul style="list-style-type: none"><li>• Des infirmières <b>formées à l'étranger</b> présentant des demandes d'inscription de <b>catégorie générale</b>;</li><li>• Des infirmières inactives soumettant des demandes d'inscription pour <b>réintégration</b>.</li></ul>
<b>Admissibilité</b>	Les dépenses engagées entre le <b>1<sup>er</sup> avril 2024</b> et le <b>31 mars 2025</b> sont admissibles au remboursement.
<b>Des questions?</b>	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:HF-Reimbursement@ontariohealth.ca">HF-Reimbursement@ontariohealth.ca</a> <b>Site web :</b> <a href="https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes_Remboursement_temporaire_des_frais_pour_les_infirmieres_et_infirmiers_formes_a_l_eetranger_et_inactifs">https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes_Remboursement_temporaire_des_frais_pour_les_infirmieres_et_infirmiers_formes_a_l_eetranger_et_inactifs</a>

# Programmes d'effectif pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP)

Pour répondre au besoin urgent de PSSP dans les secteurs des soins de longue durée et des soins à domicile et communautaires, Santé Ontario travaille au recrutement de PSSP dans les communautés et les organisations où ils sont le plus nécessaires.



## Programme d'incitation PSSP

Soins de longue durée | Soins à domicile et en communauté

<p><b>Description</b></p>	<p>Pour attirer les PSSP à pratiquer dans les communautés et les organisations où ils sont le plus nécessaires, Santé Ontario offre des allocations de stage clinique (<b>5 440 \$</b>) et des subventions cumulables de <b>10 000 \$</b> aux PSSP qui s'engagent à travailler pendant 12 mois auprès d'un employeur admissible; déménagent en Ontario rural ou du Nord à plus de 100 km de distance; ou s'engagent auprès d'un employeur en région rurale ou du Nord de l'Ontario.</p>
<p><b>Admissibilité</b></p>	<p><b>Pour recevoir une allocation de stage clinique, les étudiants en PSSP doivent...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être inscrit à un programme de formation de PSSP de l'Ontario dans un collège public, un collège privé d'enseignement professionnel, un conseil scolaire de district ou un établissement autochtone répondant à la norme du programme 2022 établie par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario.</li> </ul> <p><b>Pour recevoir un financement de subvention, les PSSP doivent s'engager à travailler pendant 12 mois à temps plein auprès d'un employeur participant et :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être diplômé, le ou après le 1<sup>er</sup> avril 2023, d'un programme de formation de PSSP de l'Ontario dans un collège public, un collège privé d'enseignement professionnel, un conseil scolaire de district ou un établissement autochtone qui satisfait à la norme du programme 2022 établie par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario;</li> <li>• Commencer à travailler entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2026.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir déjà suivi une formation de PSSP et, au cours des 12 derniers mois, vous n'avez pas travaillé directement à la prestation de soins aux patients, aux clients ou aux résidents au sein d'un organisme offrant des services de soins de santé ou de soins de longue durée en Ontario.</li> <li>• Commencer à travailler entre le 18 novembre 2024 et le 31 mars 2026.</li> <li>• Veuillez visiter le <a href="#">site web du programme</a> pour connaître les critères d'admissibilité associés à l'Initiative communautaire rurale, éloignée, du Nord et au soutien à la réinstallation.</li> </ul> <p><b>Les employeurs admissibles doivent...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être un établissement de soins de longue durée financé par les fonds publics de l'Ontario ou un organisme de soins à domicile et en milieu communautaire approuver dans le cadre du processus de demande du programme.</li> </ul>
<p><b>Des questions?</b></p>	<p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:info-hfo@ontariohealth.ca">info-hfo@ontariohealth.ca</a></p> <p><b>Site web :</b> <a href="https://www.ontariohealth.ca/fr/planification-du-systeme/possibilites-de-financement/incitation-pssp-diplomes">https://www.ontariohealth.ca/fr/planification-du-systeme/possibilites-de-financement/incitation-pssp-diplomes</a></p>

# Soutien aux médecins pour les petites communautés rurales et du nord de l'Ontario

Pour améliorer la distribution équitable des médecins dans les communautés rurales et éloignées de l'Ontario, Santé Ontario administre et soutient des initiatives qui complètent l'effectif local des médecins hospitaliers et de soins primaires à court et à long terme.



## Practice Ready Ontario

Soins primaires

<p><b>Description</b></p>	<p>Practice Ready Ontario offre une voie aux médecins formés à l'étranger pour obtenir leur permis d'exercice en Ontario s'ils ont terminé leur formation postdoctorale et acquis une expérience clinique appropriée à l'extérieur du Canada.</p> <p>Les participants au programme complètent une évaluation clinique sur le terrain de <b>12 semaines</b> sous la supervision d'un <b>évaluateur médical</b> expérimenté.</p> <p>À la fin du programme, les candidats retenus doivent effectuer un engagement de <b>retour de service de trois ans</b> en tant que médecins de famille dans une communauté rurale à besoins élevés.</p>
<p><b>Admissibilité</b></p>	<p><b>Les médecins formés à l'étranger doivent avoir...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme en médecine d'un programme reconnu.</li> <li>• Une citoyenneté canadienne ou résidence permanente et une compétence en langue anglaise.</li> <li>• 48 mois d'expérience de formation et de pratique en tant que médecin généraliste ou de famille (1 an de formation + 3 ans de pratique OU 2 ans de formation + 2 ans de pratique) décrits sur le <a href="#">site web</a>.</li> <li>• Démontrer l'achèvement de sept rotations de base, ou une expérience équivalente (décrite sur le <a href="#">site web</a>).</li> <li>• 960 heures de pratique clinique en tant que médecin généraliste ou de famille au cours des trois dernières années (tel que décrit sur le <a href="#">site web</a>).</li> <li>• Licencié du Conseil médical du Canada (LCMC) et réussite des examens du CMC requis (décrits sur le <a href="#">site web</a>)</li> </ul> <p><b>Les évaluateurs médicaux doivent...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détenir un permis complet en règle du Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario et avoir les compétences nécessaires pour enseigner, encadrer et évaluer.</li> <li>• Avoir exercé une pratique clinique active pendant plus de 3 ans (dont un an en Ontario).</li> <li>• Pratiquer dans une communauté rurale ou éloignée avec un <a href="#">indice de ruralité de l'Ontario (IRO)</a> de 40+.</li> </ul>
<p><b>Des questions?</b></p>	<p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:pro.info@tsin.ca">pro.info@tsin.ca</a> (Demandes de renseignements sur le programme)  <a href="mailto:practiceontario@ontariohealth.ca">practiceontario@ontariohealth.ca</a> (Demandes de renseignements de la communauté)</p> <p><b>Site web :</b> <a href="https://touchstoneinstitute.ca/assessment/practice-ready-ontario">https://touchstoneinstitute.ca/assessment/practice-ready-ontario</a></p>



## Programme de suppléance des services d'urgence

Hôpital

<b>Description</b>	Assure une couverture de suppléance d'urgence pour <b>éviter la fermeture d'un service d'urgence (SU)</b> en raison de l'indisponibilité d'un médecin.
<b>Des questions?</b>	Renseignements sur le programme : <b>Courriel</b> : <a href="mailto:edlp@ontariohealth.ca">edlp@ontariohealth.ca</a> <b>Site web</b> : <a href="https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes/Programme_de_suppl%C3%A9ance_dans_les_services_des_urgences">https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes/Programme_de_suppl%C3%A9ance_dans_les_services_des_urgences</a>



## Programmes de suppléance pour les spécialistes du Nord

Hôpital | Soins spécialisés

<b>Description</b>	Offre une couverture de suppléance de <b>relève</b> et de <b>remplacement d'urgence</b> pour aider à soutenir le recrutement et la rétention de spécialistes dans les communautés du Nord de l'Ontario.
<b>Des questions?</b>	Renseignements sur le programme : <b>Courriel</b> : <a href="mailto:nsip@ontariohealth.ca">nsip@ontariohealth.ca</a> <b>Site web</b> : <a href="https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes">https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes</a>



## Programme de suppléance pour les médecins de famille en milieu rural

Soins primaires

<b>Description</b>	Assure une couverture de remplacement à court terme pour les <b>médecins de famille ruraux en exercice</b> afin de maintenir l'accès aux soins primaires dans les communautés admissibles de l'Ontario.
<b>Des questions?</b>	Renseignements sur le programme : <b>Courriel</b> : <a href="mailto:rfmlp@ontariohealth.ca">rfmlp@ontariohealth.ca</a> <b>Site web</b> : <a href="https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes/Programme_de_suppl%C3%A9ance_pour_les_m%C3%A9decins_de_famille_en_milieu_rural">https://www.healthforceontario.ca/fr/Home/Tous_les_programmes/Programme_de_suppl%C3%A9ance_pour_les_m%C3%A9decins_de_famille_en_milieu_rural</a>

# Programmes de recrutement et de rétention des ressources humaines en santé (RHS) : En un coup d'œil

Le tableau ci-dessous fournit un bref résumé des initiatives couvertes dans le présent guide :

Programme	Secteur cible	Courriel de coordonnées
<b>Programmes de la main-d'œuvre infirmière   Page 2</b>		
<a href="#">Programme d'engagement communautaire pour les infirmières/infirmiers</a>	Hôpital Soins de longue durée Soins à domicile et en milieu communautaire Soins primaires Santé mentale et toxicomanie	<a href="mailto:info-hfo@ontariohealth.ca">info-hfo@ontariohealth.ca</a>
Programme de mentorat clinique	Hôpital	<a href="mailto:clinicalscholar@ontario.ca">clinicalscholar@ontario.ca</a>
Programme élargi d'externat	Hôpital	<a href="mailto:practiceontario@ontariohealth.ca">practiceontario@ontariohealth.ca</a>
<a href="#">Remboursement temporaire des frais pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger et inactifs</a>	Hôpital Soins de longue durée Soins à domicile et en milieu communautaire Soins primaires Santé mentale et toxicomanie	<a href="mailto:hf-reimbursement@ontariohealth.ca">hf-reimbursement@ontariohealth.ca</a>
<a href="#">Partenariat d'expérience pratique supervisée</a>	Hôpital Soins de longue durée Soins à domicile et en milieu communautaire	<a href="mailto:practiceontario@ontariohealth.ca">practiceontario@ontariohealth.ca</a>
<b>Programmes de formation pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP)   Page 5</b>		
<a href="#">Programme d'incitation PSSP</a>	Soins de longue durée Soins à domicile et en milieu communautaire	<a href="mailto:info-hfo@ontariohealth.ca">info-hfo@ontariohealth.ca</a>
<b>Soutien aux médecins pour les petites communautés rurales et du nord de l'Ontario   page 6</b>		
<a href="#">Practice Ready Ontario</a>	Soins primaires	Demandes de renseignements sur les programmes : <a href="mailto:pro.info@tsin.ca">pro.info@tsin.ca</a> Recrutement communautaire : <a href="mailto:practiceontario@ontariohealth.ca">practiceontario@ontariohealth.ca</a>
<a href="#">Programme de suppléance des services d'urgence</a>	Hôpital	<a href="mailto:edlp@ontariohealth.ca">edlp@ontariohealth.ca</a>
<a href="#">Programmes de suppléance pour les spécialistes du Nord</a>	Hôpital Soins spécialisés	<a href="mailto:nslp@ontariohealth.ca">nslp@ontariohealth.ca</a>
<a href="#">Programme de suppléance pour les médecins de famille en milieu rural</a>	Soins primaires	<a href="mailto:rfmlp@ontariohealth.ca">rfmlp@ontariohealth.ca</a>

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?  
1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, [info@ontariohealth.ca](mailto:info@ontariohealth.ca)